Lettre aux aveugles : extraits de la Charte du Hamas que soutient la clique à Mélenchon

écrit par Christine Tasin | 13 octobre 2023

MonBalagan - 1988 18 aout : charte du Hamas

MonBalagan - 1988 18 aout : charte du Hamas

La Charte du Hamas a été publiée le 18 août 1988, 8 mois après la fondation du mouvement, au début de la première Intifada. Elle présente l'idéologie islamiste palestinienne de l'organisation « Hamas ». Constituée de 5 chapitres et de 36 articles, elle sera amendée en 2017 mais l'essentiel demeure, antisémitisme et un seul objectif : détruire Israël. Mais il y avait en même temps un objectif non dit, politique, prendre le leadership du mouvement palestinien que dirigeait l'OLP en affirmant que la charte de ce dernier était trop éloignée des principes de l'islam et que le Hamas s'inscrivait comme une branche des Frères musulmans.

On ne peut pas mieux dire, mieux montrer, mieux faire entendre aux sourds que le Hamas c'est l'application de l'islam, dans toute son horreur.

Ci-dessous copié-collé de wikipedia

Contenu

La charte identifie le Hamas comme étant une branche des Frères musulmans en Palestine et déclare que ses membres sont des musulmans qui « craignent Allah et élèvent la bannière du djihad face aux oppresseurs »[3]. Elle traduit les positionnements politique et idéologique du Hamas ; à savoir la création d'un État islamique sur les territoires de l'ancienne Palestine mandataire, la mise en place d'activités sociales visant à prêcher la foi, la lutte contre les « impérialismes sioniste et occidental », l'annihilation d'Israël, le refus de toute négociation et un antisémitisme affiché[4].

Selon Pierre-Alain Clément, chercheur suisse en sciences politiques, les articles de la Charte du Hamas recoupent les thématiques suivantes[4]:

- **L'islam comme fondement sociétal** : « l'islam est sa règle de vie; il en tire ses idées, ses concepts de même que ses points de vue sur l'univers, sur la vie et sur l'homme » (***Article 1***) ; référence aux « pieux ancêtres » (***Article 5***), aux « traditions de leurs ancêtres » (***Article 35***), référence constante des salafistes[4].
- **La création d'un État théocratique** : « Quant à ses objectifs : combattre le Mensonge, le défaire et le détruire pour que règne la Vérité, que les patries soient restituées, que l'appel à la prière annonçant l'établissement de l'État de l'islam soit lancé du haut de leurs mosquées » (***Article 9***)[4].
- **Le jihad contre Israël jusqu'à sa destruction** : « [Le Hamas] est l'un des épisodes du jihad mené contre l'invasion sioniste » (***Article 7***) ; « Il n'y a rien de

plus fort et de plus profond dans le patriotisme que le jihad qui, lorsque l'ennemi foule du pied la terre des musulmans, incombe à tout musulman et à toute musulmane en tant qu'obligation religieuse individuelle ; la femme alors n'a pas besoin de la permission de son mari pour aller le combattre ni l'esclave celle de son maître » (***Article 12***) ; « Seul le fer peut émousser le fer ; seule la profession de foi de l'islam véridique peut l'emporter sur leur profession de foi falsifiée et futile » (***Article 34***) ; la situation actuelle en Palestine est mise en perspective avec les invasions passées (croisades, Tatars…) : « De même que les musulmans ont su faire face à ces invasions, planifier leurs réactions et les défaire, de même sont-ils en mesure de faire face à l'invasion sioniste et de la défaire » (***Article 35***)[4].

- **Le nationalisme islamique** : « [Le Hamas] œuvre à planter l'étendard de Dieu sur toute parcelle de la Palestine » (***Article 6***) ; « Le patriotisme [*al-wataniyya*], du point de vue du Mouvement de la Résistance Islamique, est un article de la profession de foi [*'aqîda*] religieuse (…) Si les divers patriotismes sont liés à des causes matérielles, humaines ou régionales, le patriotisme du [Hamas] relève également de tous ces facteurs ; mais, au-dessus de tout cela, sa cause première est la soumission à la Seigneurie divine » (***Article 12***)[4].
- **Le refus des négociations** : « La terre de Palestine est une terre islamique *waqf* pour toutes les générations de musulmans jusqu'au jour de la résurrection. Il est illicite d'y renoncer en tout ou en partie, de s'en séparer en tout ou en partie » (***Article 11***) ; « Renoncer à quelque partie de la Palestine que ce soit, c'est renoncer à une partie de la religion » (***Article 13***) ; « Le peuple palestinien a trop d'honneur pour dilapider son avenir, son droit et

son destin en activités futiles [les initiatives de paix] » (***Article 13***)[4].

- **Le fondamentalisme réactionnaire** : « [Le Hamas] s'est créé à un moment où l'islam avait disparu de la réalité de la vie : tous les critères de jugement avaient alors été déréglés, (…) les valeurs avaient été changées » (***Article 9***)[4].
- **La charité et la solidarité** : « [Le Hamas], ouvrant le chemin du soutien à tous les déshérités et celui de la défense de toutes les victimes de l'injustice de toute la mesure de sa force, … » (***Article 10***) ; « La société musulmane est une société solidaire (…) La plongée adoucissante dans l'esprit islamique constitue une priorité pour la société qui affronte un ennemi à la cruauté nazie dans ses pratiques, un ennemi qui ne fait aucune distinction entre l'homme et la femme, le vieillard et le jeune » (***Article 20***)[4].
- **L'éducation** : « Il faut que l'éducation (…) soit une éducation islamique fondée sur l'accomplissement des obligations religieuses, l'étude conscientisée du Livre de Dieu, (…) une étude conscientisée de l'ennemi, de ses ressources matérielles et humaines » (***Article 16***)[4].
- **La complémentarité hommes/femmes** : « Dans la bataille de libération, la femme musulmane a un rôle qui n'est pas inférieur à celui de l'homme : **C'est elle qui fait les hommes.** Son rôle dans l'éducation et l'orientation morale des nouvelles générations est important. Les ennemis ont réalisé l'importance de son rôle. Ils considèrent qu'ils peuvent lui donner des ordres et en faire ce qu'ils veulent. (***Article 17***) ; « Au foyer d'un combattant du jihad comme dans la famille d'une combattante du jihad, (…) la femme tient le premier rôle dans le maintien de la maison » (***Article 18***)[4].
- **L'antisémitisme et l'amalgame juif et sioniste** :

citation modifiée d'un célèbre hadith présageant une guerre entre les musulmans et les juifs[5,6,7] : « L'Heure ne viendra pas avant que (…) les pierres et les arbres eussent dit : « musulman, serviteur de Dieu ! Un Juif se cache derrière moi, viens et tue-le. » (***Article 7***) ; « … tu trouves [les ennemis] sans cesse sur la brèche dans le domaine des médias et des films (…) [Ils agissent] par l'intermédiaire de leurs créatures membres de ces organisations sionistes aux noms et formes multiples, comme la franc-maçonnerie, les clubs Rotary, les sections d'espionnage, etc., qui toutes sont des nids de subversion et de sabotage » (***Article 17***) ; « Grâce à l'argent, ils règnent sur les médias mondiaux, les agences d'informations, la presse, les maisons d'édition, les radios, etc. » (***Article 22***)[4].

- **Le complotisme juif** : « Le plan sioniste n'a pas de limite ; après la Palestine, ils (les Juifs) ambitionnent de s'étendre du Nil à l'Euphrate… plus loin encore, et ainsi de suite. Leur plan se trouve dans *Les Protocoles des Sages de Sion* et leur conduite présente est une bonne preuve de ce qu'ils avancent » (***Article 32***)[8].

- **Le respect des autres mouvements « nationalistes sur la scène palestinienne » et unité** : « [Le Hamas] les encourage tant qu'ils ne font allégeance ni à l'Orient communiste ni à l'Occident croisé (…) [et] se tient à leurs côtés comme soutien et appui. Il n'en sera jamais autrement, en parole comme en acte, au présent comme dans le futur » (***Article 25***) ; « Notre patrie est une, notre malheur est un, notre destin est un et notre ennemi est commun » (***Article 27***)[4].
- **La tolérance religieuse sous la houlette islamique** : « Le Mouvement (…) se conforme à la tolérance de l'islam en ce qui concerne les disciples des autres religions : il ne s'oppose à aucun d'entre eux sinon à

> ceux qui lui sont ouvertement hostiles. (…) À l'ombre de l'islam, les disciples des trois religions, islamique, chrétienne et juive, peuvent coexister dans la sécurité et la confiance »[1] (***Article 31***)[4].

Analyses

Jim Zanotti, analyste des affaires moyen-orientales pour le Congrès des États-Unis, écrit que « plusieurs analystes » considèrent que « la charte met en avant un ordre du jour sans aucun compromis, particulièrement militant et antisémite »[9]. Quant à Alain Gresh, il écrit : « Enfin, le texte de la Charte a des connotations antisémites, avec une référence au Protocole des sages de Sion (un faux créé par la police tsariste au début du XX^{e} siècle), ainsi qu'une dénonciation des « complots » des loges maçonniques, des clubs Rotary et Lions… Ces notations antisémites sont condamnables et condamnées largement ». Gresh considère que « ces délires, notamment sur Le Protocole des sages de Sion, se retrouvent fréquemment dans certains livres et articles publiés dans le monde arabe. »[10].

Antisémitisme

La charte se focalise sur les « Juifs ». Elle affirme par exemple que « la lutte [contre eux] est très importante et très sérieuse » et appelle à la création « d'un État islamique en Palestine à la place d'Israël et des Territoires palestiniens occupés » et à l'anéantissement et la disparition de l'État d'Israël[3]. Elle abonde également en références antisémites. Gilles Paris dans *Le Monde* souligne par exemple l'article 22 qui indique que « les ennemis ont amassé d'énormes fortunes qu'ils consacrent à la réalisation de leurs objectifs. À travers l'argent, ils ont pris le contrôle des médias du monde entier (…), ils ont financé des révolutions dans le monde entier (…), pour détruire les

sociétés et promouvoir les intérêts du sionisme » ou l'article 32 qui assure que « le plan sioniste n'a aucune limite ; après la Palestine, ils veulent s'étendre du Nil jusqu'à l'Euphrate. Dès qu'ils ont occupé un espace, ils regardent vers un autre, conformément au plan qui apparaît dans les Protocoles des Sages de Sion »[11].

Les politologues François Thual et Frédéric Encel notent que la Charte exprime un « antisémitisme outrancier » où l'on « convoque plusieurs versets du Coran dans une interprétation assassine. » Ils rapportent que « l'objectif avoué du Hamas [est] la liquidation d'Israël, l'expulsion ou le meurtre de Juifs (« des singes ou des porcs ») et l'instauration sur toute la Palestine d'un État théocratique avec la *sharia* pour seule loi »[12]. Des universitaires israéliens comme Meir Litvak ou Benny Morris[13,14] mettent également l'accent sur le caractère « ouvertement antisémite » de la charte du Hamas.

L'universitaire américain Jeffrey Herf met en avant la propagande antisémite dans le monde arabe[15] comme vecteur de l'influence de « l'idéologie nazie » sur la charte[16]. Pour l'universitaire Bassam Tibi, la charte du Hamas traduit l'évolution de la judéophobie (une « haine ») vers l'antisémitisme (une « idéologie génocidaire » initialement absente dans l'Islam) au sein de la pensée islamiste. Selon lui, cette évolution est due principalement au penseur Saïd Qotb, membre des Frères musulmans et « maître à penser de l'Islamisme »[17]. Basam Tibi souligne par exemple que pour Saïd Qutb, l'Islam mène une « guerre cosmique contre les Juifs » et les Américains (respectivement, le « mal » et les « Croisés ») dans le cadre d'un « jeu à somme nulle » ; ce qui expliquerait l'appel à l'éradication d'Israël, l'« État juif », mis en avant dans l'article 22 de la charte[17]. Jeffrey Herf estime également que la charte reflète bien les

intentions et les motivations profondes du Hamas et qu'on devrait lui accorder plus d'importance quand on analyse les actions du mouvement islamiste, comme lors des différentes confrontations à Gaza entre 2006 et 2014[16]. Bassam Tibi partage les craintes de Herf. Il voit en effet dans l'éradication d'Israël prôné par la charte du Hamas le risque d'un « nouvel Holocauste » face auquel il met au défi « [c]es européens qui soutiennent le Hamas (…) de répondre »[17].

Mise en perspective

Pour l'universitaire palestinien Khaled Hroub (en)[18], si la Charte du Hamas fait effectivement référence à des textes antisémites comme *le Protocole des Sages de Sion*, elle ne serait plus représentative de ce qu'est le Hamas aujourd'hui et de leur point de vue, « le discours du Hamas est devenu beaucoup plus subtil que celui de la Charte »[18]. Selon Khaled Hroub, le Hamas s'est également éloigné de sa charte depuis qu'il a décidé d'établir un bureau politique[19] comme quand en 2010, le leader du Hamas Khaled Mechaal déclarait que la Charte est « un document historique qui n'est plus pertinent mais qu'il ne peut pas être changé pour des raisons internes »[20]. Gilbert Achcar[21] quant à lui juge que Hroub se montre là bien trop optimiste : « Prenant son espérance pour une réalité, Khaled Hroub surestimait considérablement l'évolution idéologique du Hamas en direction du dépassement de l'antijudaïsme et de l'antisémitisme ».

[…]

Charte complétée en 2017

Document en 42 points, la complément de la charte est

dévoilé le 1er mai à Doha par le chef du Hamas en exil Khaled Mechaal. Dans le document rendu public en arabe et en anglais, que le mouvement a adjoint à sa charte rédigée en 1988, le Hamas espère corriger le côté antisémite de la charte initiale en affirmant : le mouvement « ne combat pas les Juifs parce qu'ils sont juifs mais les sionistes parce qu'ils occupent la Palestine. »[27]. le Hamas estime que « l'établissement d'un État palestinien entièrement souverain et indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem pour capitale, (…) est une formule de consensus national [28] ». Il met fin aux relations avec les Frères musulmans – afin de conforter son rapprochement l'Égypte d'Al-Sissi[29] –, désavoue le processus d'Oslo et rejette également la déclaration Balfour de 1917 ainsi que le plan de partage de la Palestine des Nations unies de 1947. Israël n'est pas reconnue ni mentionnée et est toujours appelée l'« entité sioniste »[30]. Le Hamas continue à définir la Palestine historique comme une terre islamique[29].

Pour le chef du Hamas Khaled Mechaal :

> *« le Hamas reste attaché à toute la Palestine et refuse de reconnaître l'occupation, mais dans le même temps il reconnaît les frontières de 1967 en tant que programme national partagé par l'ensemble des acteurs politiques palestiniens (…) La charte illustre la période des années 1980 et le document illustre notre politique en 2017. À chaque époque ses textes. Cette évolution ne doit pas être entendue comme un éloignement des principes originels, mais plutôt comme une dérivation [ichtiqaq] de la pensée et des outils pour servir au mieux la cause dans son étape actuelle »*[29].

Le correspondant du *Monde* à Jerusalem Piotr Smolar estime que « parler de virage serait exagéré : aucun renoncement à

la violence ne se profile. Mais il serait erroné de n'y voir qu'une continuité monolithe[31]. » Toutefois, l'élection en février 2017 de l'ancien prisonnier Yahia Al-Sinouar à la tête de la direction du Hamas dans la bande de Gaza, alors qu'il est connu pour son intransigeance vis-vis de l'occupation et son refus de toute concession vis-à-vis d'un accord avec le Fatah laisse planer un doute sur son accord avec le nouveau texte de référence du mouvement[29]. La chercheuse en sciences politiques associée à l'OMAM, Leila Seurat, voit dans ce document une « sorte de plan marketing »[27].

Note de Christine Tasin

Les derniers évènements montrent, hélas, que la « révision » de la Charte n'était que de la poudre aux yeux, pour endormir les Israéliens et mieux les assassiner sauvagement dans leur sommeil